



# ILLIMI DA BANI

"LE PIED VA OÙ LE COEUR LE CONDUIT"  
PROVERBE NIGÉRIEN

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**Salle Ambroise Croizat à Vigneux sur Seine  
Le 31 janvier 2012**

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 20h15.

Il remercie les présents et donne lecture du compte rendu de l'assemblée générale dernière. Celui-ci est adopté à l'unanimité. Puis il expose le rapport moral ainsi que le rapport d'activité de l'association. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Le trésorier fait ensuite le compte rendu du rapport financier. Mesdames Bernadette Lanoy et Nathalie Matéus, vérificatrices aux comptes font ensuite part à l'assemblée du contrôle des comptes qu'elles ont effectué le jeudi 26 janvier et à l'issue duquel elles demandent le quitus pour la bonne gestion de l'association. Le rapport financier adopté à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

Le président présente alors à l'assemblée le budget prévisionnel 2012, qui tient compte des espérances de recettes tant en subventions publiques qu'en actions de mécénat. Ce budget est approuvé à l'unanimité sous réserve que les recettes citées ci-dessus soient attribuées.

Cette année n'étant pas une année électorale, personne ne faisant acte de candidature au conseil d'administration et les membres du bureau sortant se représentant à leurs postes respectifs, le bureau de l'association pour l'année 2012 est composé comme suit:

Président	Jean-Paul Nouret
Vice président	Jean-François Robert
Trésorier	Jean-Pierre Payeur
Secrétaire	Michèle Nouret

Il est procédé ensuite à l'élection des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2012. Mesdames Nathalie Mateus et Bernadette Lanoy, qui se présentent, sont élues à l'unanimité.

Le président fait alors le point sur les projets 2012 en particulier sur l'envoi du container et la première phase de la mise en œuvre des travaux au collège de Namaro. Il donne lecture de la lettre de madame N'Gade Nana Hadiza Noma Kaka, ministre de la formation professionnelle et de l'emploi, qui confirme l'intérêt de son ministère pour la création d'un centre de ressources pédagogique où seront entreposés, à destination des établissements secondaires de la région de Niamey, les ouvrages collectés en France.

Enfin, le président tient informée l'assemblée de l'état d'avancement du projet "Contes", développé en partenariat avec les enseignantes d'arts appliqués du lycée professionnel Jean Perrin de Longjumeau.

Il est ensuite procédé à un appel à cotisations parmi les membres de l'assemblée générale.

Les différents points de l'ordre du jour ainsi que les questions diverses étant épuisés, le président lève alors la séance en invitant les présents à partager le verre de l'amitié.